

Projet pédagogique des temps périscolaires Ecole maternelle Courcoux Année 2023/2024

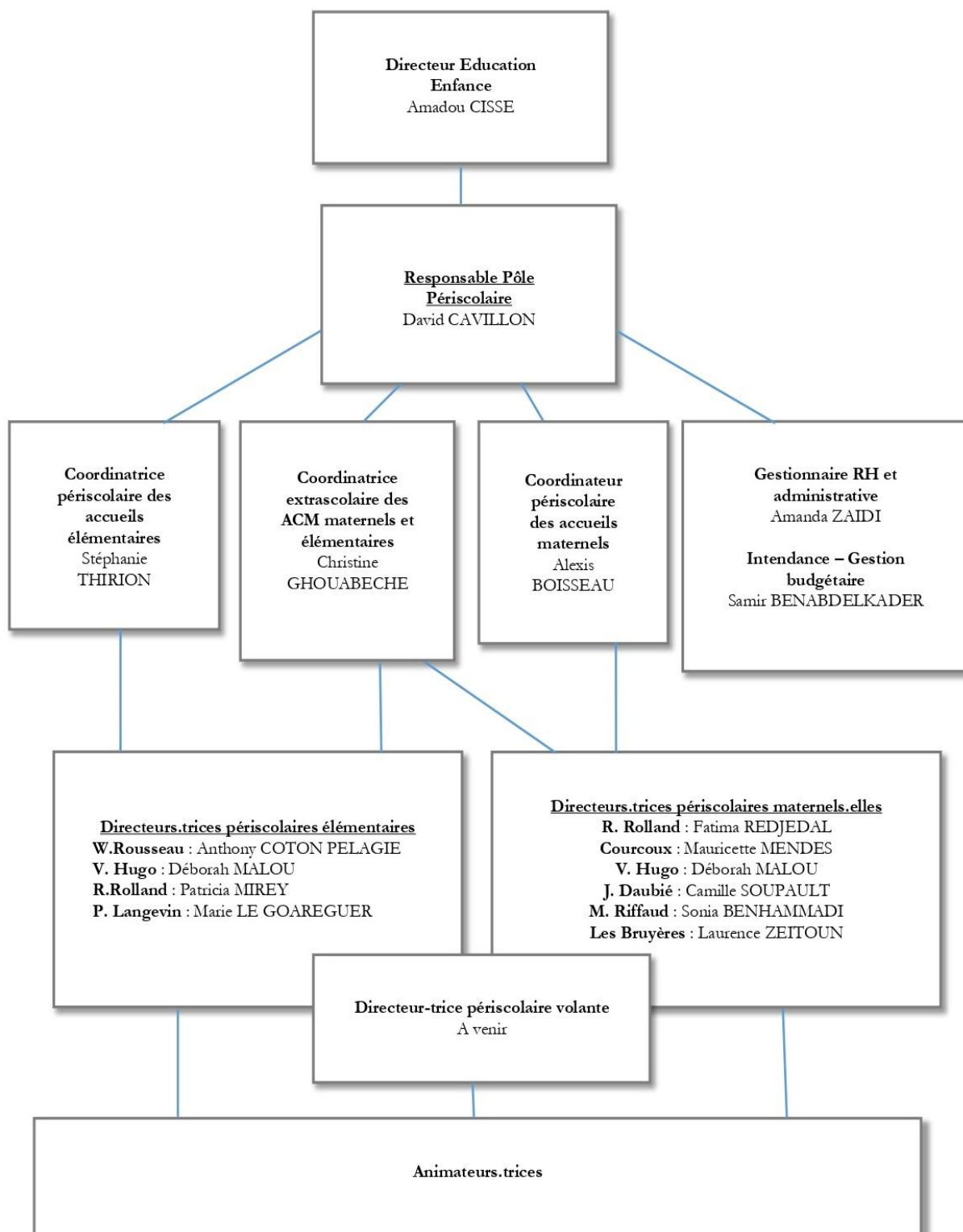


Directrice périscolaire : Mme Mendes Mauricette

Sommaire

Organigramme.....	3
Intro : Un projet pédagogique qui s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire	4
Grandes lignes PEDT	4
Laïcité.....	5
La charte de la pause méridienne	5
I PRÉSENTATION DE LA STRUTURE.....	6
a) Situation géographique.....	6
b) Descriptif des locaux.....	6
c) Public accueilli	6
d) Moyens humains	6
e) Moyens financiers	8
f) Formation.....	8
II FONCTIONNEMENT DE LA STRUTURE	9
a) Modalités d'inscription	9
b) Protocole relatifs aux modalités d'accueil	10
c) En cas d'accident.....	10
III VOLONTÉ D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS.....	10
a) PAI	10
b) Accueil des enfants en situation de handicap	11
IV INTENTIONS PÉDAGOGIQUES	12
a) Objectifs généraux	12
b) Organisation des temps	14
c) Palette générale d'activités proposées	17
d) Thème(s) /et/ou projet(s) de l'année	17
e) Le projet alimentaire : de l'éducation au goût au tri des déchets.....	21
V / PROJETS TRANSVERSAUX ET TEMPS FORTS	21
VI/ LA PLACE DES PARENTS.....	22
Informations et échanges : réunion de rentrée/ temps conviviaux	22
VII EVALUATION	23
a) Réunion d'équipe	23
b) Bilans d'activité.....	23
VIII ANNEXES	24

Organigramme



Intro : Un projet pédagogique qui s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire

Les temps périscolaires sont des moments d'ateliers, de repas ou de repos, en respectant le rythme, l'âge, la capacité d'autonomie et les besoins des enfants.

Nos objectifs principaux :

- Rendre l'enfant autonome par la formulation et la réalisation de projets individuels.
- Responsabiliser l'enfant par son intégration à des projets collectifs.
- Le confronter aux joies et contraintes de la vie en collectivité.

Les accueils périscolaires sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation. Situés à l'articulation des différents temps de vie (école et famille), ils doivent être coordonnés et complémentaires.

L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant, mais organise pour qu'il puisse apprendre et faire par lui-même. Néanmoins, ces temps restent des moments de détente pour ces derniers. Nous ferons le maximum pour que chacun puisse y trouver son bien-être.

Grandes lignes PEDT

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant, au service de sa réussite éducative et de son bien-être.

Il met en place un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Le PEDT en assurant, notamment en fin d'après-midi, l'organisation d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Il répond aux besoins de prises en charge des enfants, surtout pour les parents qui travaillent. Avec la présence de l'école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans les territoires.

Les collectivités signataires d'un PEDT et déclarant au moins un accueil de loisirs périscolaires peuvent bénéficier d'un cadre réglementaire adapté pour les accueils de loisirs périscolaires : un taux d'encadrement plus souple (un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans au lieu de 14, un animateur pour 14 enfants au lieu de 18 de plus de 6 ans)

Toutefois, la ville fait le choix de maintenir sur son secteur périscolaire le taux hors PEDT d'un animateur pour 10 enfants en maternelle et d'un animateur pour 14 enfants en élémentaire et sur le centre de loisirs d'un animateur pour 8 enfants en maternelle et d'un animateur pour 12 enfants en élémentaire.

Laïcité

La laïcité est un pilier de la République, un des principes forts de la démocratie française. La ville des Lilas veille à ce que ses agents respectent leur obligation de stricte neutralité et exercent leurs fonctions dans le respect du **principe de laïcité**. À ce titre, ils s'abstiennent notamment de manifester, dans l'exercice de leurs fonctions, leurs opinions religieuses et politiques.

Les animateurs ont conscience qu'en tant qu'éducateurs leur attitude personnelle a une influence dans le développement des projets qu'ils sont amenés à conduire ou à accompagner.

Conscients de cette influence, les animateurs doivent adopter en toutes circonstances une attitude laïque basée sur le respect de l'autre, de ses différences et la prise en compte des avis de tous (enfant, équipe d'animation), qui permette de favoriser l'autonomie des enfants dont ils ont la charge, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture.

La charte de la pause méridienne

Durant l'année 2023, plusieurs groupes de travail composés de représentants d'agents de restauration, d'entretien, d'animateurs et les directeur.rice.s de l'Education Nationale ont été constitués pour participer à la construction d'une charte de la pause méridienne.

Cette charte vise à être un outil de référence, un ensemble de repères pour quiconque souhaite connaître les priorités de la politique de restauration scolaire de la Ville des Lilas, mais également une ligne directrice pour tous les partenaires en charge de cette pause méridienne. Elle a aussi pour finalité de faire connaître les valeurs et les objectifs poursuivis.

Ce document sera disponible dans le courant de l'année 2024.

I PRÉSENTATION DE LA STRUTURE

a) Situation géographique

L'école maternelle Courcoux, excentrée, est située au 139 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny aux Lilas.

b) Descriptif des locaux

L'école comprend 4 classes réparties par groupe d'âge de 3 ans à 6 ans. L'école est équipée de trois visiophones, ce qui nous permet de contrôler les entrées et sorties de l'école en toute sécurité.

- Une classe de petits / moyens
- Une classe de petits
- Deux classes de moyens/grands
- Un réfectoire servant également de salle d'activités.
- Un préau intérieur avec un espace périscolaire fermé par un rideau.
- Deux groupes sanitaires.
- Une cour de récréation bitumée et clôturée, séparée en deux parties : l'une spacieuse permettant la pratique du vélo et d'activités extérieures, l'autre plus petite équipée de jeux et de toboggans sécurisés d'un revêtement spécial ainsi que d'une petite maison en bois.
- . Une salle informatique, qui sert de bibliothèque et de salle de réunion.

c) Public accueilli

Nous accueillons des enfants de maternelle de 3 à 6 ans domiciliés proche de l'école

d) Moyens humains

L'équipe d'animation se compose :

- ✓ D'une directrice périscolaire titulaire du BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs)
- ✓ 5 animateurs.trices diplômé.es BAFA (dont deux animateurs-rices référents d'enfant porteur de handicap)
- ✓ 2 animateurs-rices non diplômés
- ✓ 2 ATSEM présentes sur la pause méridienne.
- ✓ 1 ATSEM volante
- ✓ 2 AVS pour deux enfants porteurs de handicap

Le Rôle et les missions du directeur.trice :

- Accompagner l'équipe d'animation à l'écriture de leurs projets d'animation
- Ecrire le projet pédagogique en lien avec le projet éducatif de la collectivité (municipalité) et des projets d'animation
- Connaître et se tenir informer de la réglementation de la DDCS¹
- Coordonner l'équipe d'animation
- Animer les réunions avec l'équipe
- Veiller à la mise en place des projets d'animation et des activités adaptées au public accueilli
- Être formateur au sein de l'équipe.
- D'assurer le remplacement d'un animateur absent
- Veiller à l'organisation sur le terrain.
- Veiller à la mise en place des règles de sécurité, hygiène et bien être de l'enfant
- Veillez à une bonne communication avec la coordinatrice des écoles maternelles, les parents et l'ensemble des partenaires (le corps enseignant, les agents de service, ATSEM...)
- Tenir à jour quotidiennement les tâches administratives (présences enfants et animateurs, remplir le cahier de bord, évaluer les menus, contrôler le cahier de pharmacie).

Le Rôle et missions de l'animateur. trice

- Être en mesure de mettre en place un projet d'animation
- Prendre connaissance du projet pédagogique de l'accueil
- Connaître et se tenir informer de la réglementation de la DDCS
- Veiller à la sécurité physique, morale du public accueilli
- Proposer des activités adaptées en rapport avec l'âge de leur public et leur projet d'animation
- Encadrer et animer les différents temps d'accueils matin, de la pause méridienne, et du soir)
- Veillez à une bonne communication avec les parents, le corps enseignant et les agents de service

¹ Direction Départementale de la Cohésion Sociale

e) Moyens financiers

Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, la Caf soutient le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement périscolaire déclaré auprès des services départementaux de la jeunesse (DDCS), en attribuant chaque année une subvention aux villes qui répondent à cette obligation.

Un **budget pédagogique** est octroyé à chaque structure en fonction de son nombre d'enfants. Cette somme permet de se fournir en matériel fongible (jeux, peintures, feuilles...)

f) Formation

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les agents du service périscolaire, elle permet d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer des compétences.

Il existe différentes formations :

- ✓ Formation de professionnalisation au 1^{er} emploi
- ✓ Formation de professionnalisation tout au long de la carrière
- ✓ Formation de perfectionnement
- ✓ Formation d'intégration
- ✓ Formation personnelle
- ✓ Préparation concours ou examen professionnel

Une coordinatrice en charge de la formation sur le service périscolaire, renseigne, propose et sollicite les agents à se former tout au long de leur carrière, mais également à évoluer professionnellement en passant des concours de la fonction publique. Les animateurs possèdent pour une grande majorité le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), mais également le PSC1 (prévention et secours civique) diplôme de secourisme.

De nombreuses formations sont dispensées au CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale). Il est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales.

Nous proposons à nos équipes un plan de formation sur 3 ans:

Formation pour répondre aux obligations réglementaires :

- SB (surveillant de baignade), BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport).
- Sécurité et secours au travail (SST), équipement de protection individuelle (EPI) et prévision des recyclages.

Formation pour faciliter l'inclusion des enfants :

- Former les animateurs.trices à la psychologie des enfants aux besoins éducatifs particuliers.

Accompagner les agents dans leur évolution de carrière :

- Échange de savoirs et mobilisation des ressources présentes sur la Ville.
- Approfondissement des connaissances du statut de la fonction publique territoriale.
- Besoin de se familiariser avec les outils informatiques et numériques.
- Élaboration et écriture de projets.

Technicité du métier d'animateur et/ou directeur

- Travail sur le thème de la santé.
- Risques et dangers des écrans et réseaux sociaux, équilibre alimentaire, hygiène bucco-dentaire.
- Technique d'animation.
- Montage photos, sports, Arts plastiques, Grands jeux, Danse, Savoir conter et jeux théâtraux...
- Développement durable « Eco-môme »
- Connaissance de l'enfant et de ses besoins
- Analyse de pratique
- Communication et autorité bienveillante

II FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

a) Modalités d'inscription

L'accès au service d'accueil de loisirs nécessite une inscription annuelle préalable, renouvelable au début de chaque année scolaire à l'aide de la fiche sanitaire (indispensable en cas d'accident pour les services de santé ainsi que pour prévenir les familles), que la fréquentation de l'enfant soit quotidienne ou occasionnelle. La fiche sanitaire doit être remise au service éducation et temps de l'enfant.

Aucun enfant ne pourra être accepté aux accueils périscolaires ni au centre de loisirs sans que sa fiche sanitaire n'ait été retournée dûment remplie.

Tout changement en cours d'année (téléphone, adresse, personnes autorisées à venir chercher l'enfant...) doit impérativement être signalé au service périscolaire ou au service éducation. Afin de gérer au mieux les effectifs de restauration, les familles doivent informer l'école de toute absence à la pause méridienne.

b) Protocole relatifs aux modalités d'accueil

Un protocole de sécurité spécifique est établi pour chaque école de la ville, celui de l'école Courcoux est présenté en annexe.

c) En cas d'accident

Pour les petits accidents, l'enfant sera directement soigné par l'équipe d'animation (nous disposons de désinfectant, compresses stériles et pansements ainsi que de poches froides). Les animateurs.trices remplissent un cahier de pharmacie. La famille sera prévenue immédiatement par téléphone ou au moment de récupérer l'enfant, en fonction de la gravité.

En cas d'accident plus grave, nous faisons appel aux secours directement puis suivons les instructions reçues. La famille est contactée juste après ou simultanément par un autre adulte.

Une déclaration d'accident permet ensuite aux parents de mener à bien les démarches de soin de l'enfant.

III VOLONTÉ D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS

a) PAI

Le projet d'accueil individualisé concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- Pathologie chronique (asthme, par exemple),
- Allergies,
- Intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Il contient les besoins spécifiques de l'enfant et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier. ère de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant pour sa pathologie.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées.

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie.

Lorsqu'il s'agit d'un PAI alimentaire, il est le plus souvent préconisé par le médecin scolaire, un panier repas qui doit être fourni par la famille pour le repas du midi et le goûter. Dans ce cas, la famille doit fournir tous les éléments qui composent le panier repas de l'enfant (pain, couverts et assiette compris).

b) Accueil des enfants en situation de handicap

La ville des Lilas s'inscrit dans une démarche d'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures municipales périscolaires (matin-midi et soir en période scolaire) et extrascolaires (centre de loisirs) au-delà de l'application de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances.

En effet, lorsqu'un enfant est reconnu en situation de handicap par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), pour faciliter son inclusion au sein du groupe un animateur est affecté à l'accompagnement de cet enfant sur les temps périscolaires qu'il fréquente. Sur la pause méridienne, il pourra s'agir d'un animateur ou d'un(e) AVS qui remplit cette mission.

Dans le cadre du centre de loisirs, une rencontre préliminaire est organisée avec le(s) parent(s) de l'enfant en situation de handicap afin d'en connaître un peu plus sur ses habitudes et ses particularités dans le but que son individualité au sein du groupe soit prise en compte. Un protocole est établi ayant pour objectif de garantir la qualité de l'accueil de l'enfant, ainsi que la qualité des relations entre les équipes d'animation et les familles.

Une sensibilisation au handicap de plusieurs jours est dispensée à chaque animateur volontaire dans la perspective de s'occuper de ce public d'enfants spécifiques. Ainsi, l'animateur qui devient référent, permet d'assurer à l'enfant en situation de handicap une stabilité de repère et favorise son évolution, sa construction au sein de la collectivité.

La présence sur le service périscolaire d'une référente handicap, comme personne ressource, nous permet de mener un suivi des enfants en situation de handicap encore plus individualisé et plus adapté. Les deux principales missions de cette éducatrice de formation résident dans l'accompagnement sur le terrain des animateurs dédiés à cette mission et dans le déploiement de modules de formation, de temps d'échanges avec l'ensemble de ces animateurs référents. Le poste reste vacant à ce jour.

IV INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

a) Objectifs généraux

Les temps périscolaires sont des moments d'ateliers, de repas, de repos, en respectant le rythme, l'âge, la capacité d'autonomie et bien sûr les besoins des enfants.

Ils ont comme objectifs éducatifs principaux :

- Rendre l'enfant autonome par la formulation et la réalisation de projets individuels
- Responsabiliser l'enfant par son intégration à des projets collectifs
- Le confronter aux joies et aux contraintes de la vie en collectivité.

L'ACCUEIL MATINAL	
Développer le dialogue avec les parents pour améliorer l'accueil	Le matin est un moment charnière pour l'enfant car il passe d'un univers familial à un univers scolaire. Nous lui proposons donc des activités calmes pour qu'il puisse commencer sa journée en douceur (la lecture, le dessin, les puzzles ...). Pour les plus actifs, nous leur proposerons des jeux de construction, jeux de société.
Permettre aux enfants un réveil en douceur et de mieux vivre la séparation.	
Favoriser leur choix	

- **La pause méridienne :**

Le repas est un moment convivial qui permet à l'enfant de se socialiser, de découvrir les saveurs ainsi que l'histoire des aliments et le parcours qu'ils suivent avant d'arriver dans nos assiettes. Mais pas seulement, il apprend le savoir être, la politesse et l'autonomie. A ce titre, ce sont aussi des temps d'apprentissages.

Après chaque repas, les enfants apprendront à débarrasser et faire le tri sélectif.

Tous les enfants seront sensibilisés à l'importance de l'hygiène. Ils seront systématiquement sollicités à tirer la chasse d'eau, à se laver les mains méticuleusement. Les enfants pourront aller aux toilettes seuls en prévenant les animateurs.

SECTIONS	RÔLE DE L'ADULTE	TYPES D'APPRENTISSAGES
PETITES	<ul style="list-style-type: none"> - Être disponible auprès des enfants pendant le déjeuner. - Aider matériellement à prendre le repas. Sensibiliser à la découverte du goût. 	<p>La découverte de la vie collective, la maîtrise d'une fourchette et d'un couteau, la découverte de certains aliments, se déshabiller seul. Se repérer dans la structure... Puis il apprendra à se servir seul, la notion de partage, ne plus manger avec un bavoir mais une serviette, débarrasser son couvert et le mettre au milieu de la table, ne pas couper la parole et discuter sans crier...</p>
MOYENNES et GRANDES	<p>Il doit participer à leur éducation en leur rappelant certaines valeurs telles que : l'autonomie, la politesse, le respect des règles, la tolérance etc.</p>	

- Accueil du soir

L'autonomie : l'enfant est acteur de ses loisirs et choisira librement les activités auxquelles il souhaitera participer.

La socialisation : nous favoriserons l'épanouissement individuel, dans les limites imposées par la vie collective.

L'épanouissement : nous proposerons aux enfants des activités physiques, créatives, ludiques. Ce panel, permettra de stimuler leur curiosité.

Le ressourcement : nous veillerons à respecter le rythme de vie de chacun en fonction de l'âge et de l'état de fatigue.

Pour répondre à ces objectifs nous proposons et mettons en place des activités et des ateliers.

OBJECTIFS DES ACTIVITES	
Développer l'imagination, la créativité à travers les activités manuelles.	Proposition d'activités variées (peinture, modelage, perles, fresques, masques, etc.)
Développer la motricité à travers les activités physiques et des jeux de ballons.	Parcours de motricité, relais variés, jeux musicaux, initiation au basket et au football, jeux traditionnels
Aider l'enfant à avoir confiance en lui à travers le chant et la danse.	Organiser des moments où ils pourront danser, chanter seul, en petit groupe ou en grand groupe
Valoriser leur travail à travers une exposition en fin d'année	Exposition de la fête de fin d'année qui peut être enrichie par un petit spectacle (chants/danses)

b) Organisation des temps

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30/8h30	<i>Accueil périscolaire</i>	<i>Accueil périscolaire</i>		<i>Accueil périscolaire</i>	<i>Accueil périscolaire</i>
8h30/11h30	CLASSE	CLASSE	Accueil 8h-9h30	CLASSE	CLASSE
11h30/13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Centre de loisirs et repas 9h30- 13h15	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30/16h30	CLASSE	CLASSE	Centre de loisirs 13h15-16h30	CLASSE	CLASSE
16h30/18h45	<i>Accueil périscolaire</i>	<i>Accueil périscolaire</i>	Sortie 16h30- 18h45	<i>Accueil périscolaire</i>	<i>Accueil périscolaire</i>

L'organisation sur l'accueil du matin :

Horaires : 7h30 - 8h30 **Effectif :** 10 enfants **Encadrement :** 2 animateurs.trices

Lors de l'accueil du matin un.e animateur-riche est détaché.e à la porte principale pour accueillir les enfants et les parents puis un.e autre animateur-riche propose des jeux de société, des puzzles, du dessin... Le cahier d'émargement est à disposition des familles à l'entrée de l'école dès leur arrivée.

Nous avons mis en place un cahier de transmission pour tout renseignement.

Les animatrices.teurs installent leur salle avant l'ouverture

L'accueil se fait par arrivée échelonnée des enfants à partir de 7h30. Les animatrices.teurs les prennent en charge, les rassurent au moment du départ de leur parent. Plusieurs ateliers leur sont proposés afin de leur permettre de débiter la journée par des activités calmes (dessin, puzzle, histoires, contes, etc. ...). Les enseignants prennent le relais à 8h30.

L'organisation sur le temps de la pause méridienne :

Horaires : 11h30 – 13h30 **Effectif :**70- 80 enfants **Encadrement :** 6 animateurs, 2 ATSEM,2 AVS et une directrice.

Le directeur de l'école et la directrice périscolaire sont co-responsables de ce temps.

Les enfants peuvent s'asseoir selon leur choix. Le repas est un moment convivial consacré aux échanges. Pour limiter le bruit dans le réfectoire, les enfants seront invités à parler à voix basse. Si cela semble indispensable nous pouvons à tout moment faire le rappel des règles de vie collective.

Deux services sont mis en place :

1^{er} service : 19 petits avec 1 animateur-riche et 2 ATSEM ainsi qu'un.e animateur.trice avec 14 enfants environ de moyenne section déjeunent.

Cet encadrement permet de privilégier la relation avec l'enfant et de l'accompagner au mieux sur le temps du repas et de la sieste.

11h30 : Les animateurs vont chercher les enfants dans leur classe. Puis aidés des ATSEM, ils les accompagnent aux toilettes.

11h40 : Prise du repas. Les adultes sont présents dans le réfectoire et déjeunent à table avec les enfants, les accompagnent et les aident à se servir, à couper leur viande etc...et veillent à ce qu'ils mangent, se comportent correctement à table. Par ailleurs nous les sensibiliserons à l'importance de la politesse. C'est également un moment convivial et d'échanges

12h15 : Les ATSEM installe chacune leur tour la classe de Maxime en dortoir.

12h30 : Sortie du réfectoire, passage aux sanitaires puis direction le dortoir.

12h45 : Préparation pour la sieste des petits (déshabillage). L'endormissement est ponctué par la lecture, de petites histoires, des comptines musicales. Par ailleurs, les moyens de ce 1^{er} service se retrouvent en activité avec l'animatrice.

13h00 : Sieste.

13h30 Relais des enseignants.

2^{ème} service : 35-40 enfants en moyenne et grande sections encadrés par 3 animateur.trices et la directrice périscolaire.

Les animateurs vont chercher les enfants dans leur classe respective puis les réunissent dans l'espace périscolaire et le préau. Passage aux toilettes et présentation des ateliers.

11h45 : Début des ateliers (jeux de société, jeux musicaux, danse et jeux extérieurs, des activités en lien avec le projet)

12h30 : Les animateurs et les enfants rangent le matériel. Avant de se diriger aux sanitaires puis au réfectoire pour déjeuner, les animateurs lisent le menu aux enfants en leur apportant des connaissances sur les aliments (provenance, légume, fruit, épice...)

12h45 : Repas.

Après chaque repas les enfants sont initiés à débarrasser et faire le tri sélectif

13h30 : Sortie du réfectoire et passage aux toilettes. Les animateurs organisent un petit moment de chants ou, si le temps le permet, les accompagnent dans la cour.

13h35 : Relais des enseignants

L'organisation sur le temps de l'accueil du soir :

Horaire : **16h30 – 18h45** Effectif : 35 enfants **Encadrement** : 4 animatrices.teurs , 1 animatrice pour un enfant porteur de handicap et une directrice périscolaire.

Les animateurs.trices récupèrent les enfants dans les classes et les appellent nominativement à partir d'une liste établie le matin par les enseignants.

Ils. Elles sont accompagné.e.s aux toilettes puis dans le réfectoire pour le goûter.

Ils s'installent à table, toutes sections confondues. Une collation leur est servie.

Lors de l'ouverture des portes à 17h15 les parents rentrent dans le hall de l'école pour récupérer leurs enfants ainsi que leurs affaires si nécessaire. En cohérence avec l'organisation de l'équipe enseignante, seuls les parents de petites sections ont l'autorisation de pénétrer dans l'établissement. La directrice fait l'accueil à la porte d'entrée et fait signer le cahier d'émargement.

16h30 : Prise en charge des enfants dans leur classe, passage aux toilettes et appel.

16h40 : Goûter et proposition des activités

17h00 : Sortie de table, passage aux toilettes et début des activités.

17h15 : Ouverture des portes.

18h45 : Fermeture de l'école.

c) Palette générale d'activités proposées

Les différentes activités proposées aux enfants lors des accueils sont :

Des activités dite « libres » comme, les jeux de construction, dessin et coloriage, jeux de société, jeux d'imitation (poupées, voitures, dinettes...), bibliothèque etc.

Et des activités dite "dirigées" qui sont les travaux Manuels (peinture, modelage, fresques, masques), les chants et comptines, l'expression corporelle (danse), et les jeux intérieurs, jeux extérieurs (motricité, jeux de ballon...).

d) Thème(s) /et/ou projet(s) de l'année

L'équipe d'animation a choisi le thème : « **écoute la nature** » .

En suivant la thématique, l'équipe mettra en place un univers invitant l'enfant à la sensibilisation à l'environnement, tout en faisant des choix d'activités en fonction de ses envies.

L'idée est d'amener l'enfant à explorer sa nature profonde, son rapport aux autres et en parallèle d'éveiller l'enfant à la nature et l'environnement.

Il ne s'agit pas d'imposer l'activité à l'enfant mais de lui offrir l'opportunité d'utiliser toutes ses capacités et de favoriser sa curiosité. Notre travail est de mettre en œuvre des invitations à l'expérimentation, à la découverte sensorielle, à l'exploration.

- Permettre d'acquérir des connaissances sur la nature
- Les sensibiliser au monde animal.
- Développer leur dextérité
- Découvrir les saisons.
- Leur faire acquérir des notions de respect.
- Stimuler sa créativité.
- Responsabiliser l'enfant par son intégration à des projets collectifs.

L'équipe d'animation sera amenée à proposer un éventail d'activités le plus large possible adaptées aux besoins de l'enfant et aux motivations de chacun le tout en lien avec le thème choisi par les animateur.trice.s.

Pourquoi ce thème ?

En discutant avec les enfants sur différents thèmes, l'équipe d'animation a fait le constat que les enfants aimaient les oiseaux, se promener dans la forêt, ramasser des feuilles ou des pins. Nous sommes par ailleurs convaincus que les enfants citadins, et d'autant plus à l'époque actuelle, ont un réel besoin de se reconnecter à la nature.

Pour mener ses projets, l'équipe d'animation s'appuiera sur une démarche participative qui permettra aux enfants de s'exprimer par la peinture, par le chant.

La participation à ces projets est au choix de l'enfant.

Ateliers Périscolaires sur le thème « écoute la nature »			
Travaux Manuels	Chants et Histoires	Expression corporelle	Jeux Intérieurs Jeux Extérieurs
Création de costumes, fresques, modelage, peinture, ou d'objet avec des matériaux de récupération	Comptines pour l'endormissement Chants	1 danse chorégraphiée	Jeux de société, parcours de motricité

Le projet danse

Nous avons remarqué que les enfants éprouvaient le besoin de bouger, d'écouter de la musique. Les animateurs ont commencé par proposer aux enfants des jeux musicaux. Certains ont voulu danser. Ils leur ont donc demandé s'ils étaient volontaires pour inventer une chorégraphie en lien avec le thème, ce qui a attiré plusieurs enfants de moyennes et grandes sections.

Les enfants sont donc les acteurs de cette danse encadrée par les animatrices qui les guident et les aident dans la réalisation du projet, la musique reste encore à déterminer. Cet atelier se déroulera deux fois par semaine pendant toute l'année, sur le temps du midi et du soir et sera ouvert à tous les enfants dans un premier temps puis ils devront par la suite s'engager pour le spectacle.

De plus il leur permettra de développer leur capacité à inventer, à créer, à improviser. Cette danse sera présentée aux parents lors de la fête de fin d'année.

Nous ferons une grande kermesse sur le thème choisis avec des nouveaux jeux.

Le projet jardinage

Il nous a parus intéressant de proposer aux enfants un projet jardinage dans un contexte où l'on parle beaucoup de l'alimentation et de son environnement. De plus, le jardinage est un espace de vie. C'est un lieu de jeu, de plaisir, d'apprentissage, dans lequel l'enfant observe son environnement et découvre la faune et la flore. Enfin il permet dans le cadre d'un projet collectif qui exige, patience, attention, coopération...de développer des savoirs êtres qui concourent à l'épanouissement des enfants. A travers ce projet ils s'enrichiront et s'épanouiront comme citoyens dans le respect et la connaissance de la nature. Ils pourront

ainsi observer, faire pousser, jouer, agir, créer, goûter, toucher...et leur permettra de s'appropriier les lieux.

Les enfants commenceront par la découverte des outils (bêche, griffe, pelle, râteau...) de jardinage et leur utilisation. Puis ils seront sensibilisés aux saisons pour les différentes plantations. Ce projet consiste en la mise en terre de 5 légumes mais aussi dans l'entretien des arbustes fruitiers et des plantes aromatiques. Au fil des mois et des saisons, ils retourneront la terre, planteront, arroseront, verront grandir leurs différentes plantations en espérant obtenir une production à déguster.

Cet atelier se déroulera toute l'année ; Les enfants par petits groupes de 4 enfants entretiendront le jardin quotidiennement et veilleront à ce que les plantations poussent correctement.

Le projet sport

Les enfants regorgent d'énergie et ont besoin de se défouler et de bouger. Pour cela un atelier jeux sportifs sera mis en place tout au long de l'année proposant un large choix d'activités tels que des jeux traditionnels comme l'épervier, le béré, le démineur, chat balle...ainsi que des jeux sportifs tels que le hockey, le foot, et des parcours de motricité (roulade, équilibre sur la poutre, des sauts).

Quant au vélo, nous avons constaté que cette discipline avait un vrai succès et qu'au-delà du plaisir celui-ci est devenu un moyen de locomotion au quotidien. Nous avons trouvé intéressant de permettre à tous les enfants qui le souhaitent de se familiariser avec le vélo. Pour cela des séances de découverte et d'approfondissement seront mises en place afin que chaque enfant puisse progresser à son rythme. À travers cet atelier ils développeront l'équilibre, se repérer dans l'espace, comprendre une consigne, s'initier au code de la route ainsi qu'apprendre à être patient. Pour permettre à un plus grand nombre de participer à cet atelier, les enfants qui le désirent (sur autorisation des parents) pourront apporter leurs propres vélos sur le temps de l'accueil du soir.

Les activités sportives permettront aux enfants de développer certaines aptitudes, leur motricité, la coordination de leurs gestes, le respect des règles, s'entraider... Chaque jour des jeux seront organisés soit en intérieur ou en extérieur selon le temps, sur la pause méridienne et vespérale.

Projet fresque murale

L'école courcoux se trouve être une très ancienne école de la ville afin de l'embellir mais aussi que les enfants puissent s'appropriier les locaux, nous avons pensé à effectuer la réalisation d'une fresque sur l'un des murs de la cour de l'école.

Objectifs :

Permettre à l'accueil de loisirs d'être mieux identifié et visible dans la commune, tout en donnant de la couleur à l'extérieur des locaux

Permettre aux enfants de développer leur créativité et d'améliorer leurs possibilités d'expression.

Permettre aux enfants de développer des relations d'aide et de coopération grâce à l'entraide entre les différentes tranches d'âge.

Démarche :

Les enfants vont participer à la réalisation d'une fresque sur les murs extérieurs de la cour.

Pour cela la première démarche sera de réaliser plusieurs séances de sensibilisation pour que chaque enfant puisse imaginer et donc proposer les éléments qui constitueront cette fresque à savoir, dessin élément motif mais aussi les couleurs à utiliser.

Dans un second temps, nous passeront au dessin ainsi qu'à la peinture des contours de celui-ci afin d'effectuer le remplissage avec les couleurs proposées.

Projet travaux manuels

La pratique d'activités manuelles va permettre aux enfants d'agir avec leurs mains sur la matière, carton, papier, argile... et en se servant d'outils, ainsi ils pourront fabriquer des objets. Diverses créations vont leur être proposées tout au long de l'année en lien avec le thème de la nature. C'est ainsi qu'ils pourront développer leur créativité, la motricité fine, leur imagination et améliorer leurs capacités d'expression. Voici quelques exemples qu'ils pourront réaliser fresques, animaux, arbres... et également des costumes. Tous les jours les enfants auront le choix de participer à cet atelier.

Par ailleurs, en fonction des saisons et des festivités (halloween, Noël...) les enfants pourront réaliser divers objets (citrouille, araignée, bougeoir, photophore...).

Afin de créer tous ces objets, nous utiliserons plusieurs méthodes telles que la peinture, le papier mâché, la couture... et travailleront avec du matériel de récupération, carton, bouteilles plastiques, draps, tissu blanc.

Le projet chant.

Ecouter de la musique fait partie de notre quotidien. Les animateurs ont jugé important que tous les enfants puissent s'exprimer. À cet âge les enfants commencent à fréquenter la collectivité et le langage est parfois difficile. Le chant va donc être un moyen pour stimuler sa concentration, sa mémoire, son attention et enrichir son vocabulaire. C'est pourquoi le

chant est un formidable générateur de lien social. Les animateurs vont apprendre aux enfants intéressés la chanson. De ce fait une chanson sera présentée en fin d'année (mon petit oiseau.)

e) Le projet alimentaire : de l'éducation au goût au tri des déchets

La Ville des Lilas porte depuis plusieurs années un projet alimentaire au travers de la restauration scolaire visant à promouvoir une alimentation durable tout en préservant l'équilibre alimentaire pour une meilleure santé des enfants.

Plusieurs leviers sont utilisés pour permettre cette évolution tels que la mise en place d'actions en lien avec le gaspillage alimentaire, la suppression progressive du plastique et l'éducation au goût.

Un enfant n'est jamais « forcé » à consommer le contenu de son assiette, mais est encouragé à le goûter : c'est parfois l'occasion pour lui de diversifier son alimentation et de découvrir de nouvelles saveurs.

L'équipe d'animation qui encadre les enfants lors du déjeuner est accompagnée par le Service Restauration qui propose des actions de sensibilisation autour de l'alimentation. Les animateur.rice.s peuvent ainsi mieux orienter les enfants vers des repères alimentaires plus larges qui leur permettront de développer leur goût et découvrir de nouvelles saveurs.

Les animateur.rices, au même titre que les agent.es de restauration et les ATSEM, ont par leur attitude une influence sur les enfants pendant le repas.

Notre travail s'articule principalement autour de 3 axes :

Éduquer au goût (en annonçant et expliquant le repas à venir, ateliers de dégustation)

Lutter contre le gaspillage (en incitant à se servir la juste dose en fonction de leur faim)

Sensibiliser au tri des déchets (des tables de tri sont à disposition)

V / PROJETS TRANSVERSAUX ET TEMPS FORTS

En plus des projets émanant des équipes, d'autres incontournables viennent s'ajouter chaque année sur des thèmes menés sur l'ensemble des sites périscolaires et du centre de loisirs.

a) Droits de l'enfant et éducation à l'égalité Filles-Garçon

Le projet « droits de l'enfant et Education à l'égalité filles-garçons » aboutit à un après-midi festif qui rassemble en centre-ville (généralement le préau d'une école) différents services de la ville enfance-jeunesse pour faire de ce moment une rencontre où se conjuguent jeux et démonstrations.

Un.e animateur-rice, avec l'aide des enfants, fabriquera quatre panneaux muraux dédiés à l'exposition sur les thématiques : droit à la santé, droit l'éducation, droit à l'identité, droit à la famille.

b) Semaine du handicap

C'est l'occasion de proposer aux enfants des ateliers ludiques de sensibilisation au handicap, des lectures dans le noir, un Play back, toucher couler ayant comme objectifs de provoquer une prise de conscience de ce que peuvent vivre au quotidien les personnes atteintes de déficience physique et d'ouvrir la parole sur le sujet.

c) Éducation au développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »
G.H. BRUNTLAND – O.N.U. 1987

Afin d'assurer la cohérence d'une démarche d'éducation à l'environnement, au développement durable, la prise de conscience chez les enfants et les adultes, doit être assurée à la fois dans : les actions éducatives, la vie quotidienne du centre, la dimension collective. Il s'agit aussi de recyclage et plus largement de transformer un objet en lui redonnant un autre aspect, une autre « vie ». Chaque année une exposition est organisée dans le hall de la mairie afin de mettre en valeur le travail des enfants réalisé sur ce thème.

d) Les Lilas sur Sports

Il s'agit dans cette initiative de mettre en place des jeux et sports entre enfants sur les temps périscolaires (midi-soir-centre de loisirs). Cet évènement se déroule du lundi au vendredi avec les enfants qui fréquentent ces temps d'accueils.

Par conséquent, chaque établissement organise le même jour des ateliers sportifs autour des thèmes suivants : Jeux d'opposition, jeux de coopération, jeux d'adresse, relais, sensibilisation handisport.

e) Fête de fin d'année

C'est l'aboutissement du travail de l'année des équipes avec les enfants, elles mettent en valeur les projets de l'année et permettent une rencontre festive avec les familles.

VI/ LA PLACE DES PARENTS

Informations et échanges : réunion de rentrée/ temps conviviaux

L'information s'effectue de plusieurs manières :

Par voie d'affichage : les parents ont directement accès aux informations (projets, règlements, menus, inscriptions, papiers à fournir etc.) dans le tableau extérieur ainsi qu'à l'intérieur de l'école.

Par l'équipe d'animation : le responsable et/ou les animateurs sont disponibles pour

répondre aux questions des familles. Une réunion est proposée en début d'année afin d'informer les parents sur l'organisation des temps périscolaires (matin, midi, soir et mercredis) avec la journée type.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site de la Ville.

Chaque veille de vacances, nous organiserons une petite fête et inviterons les familles à participer. Pour ces occasions, nous solliciterons les parents afin d'apporter une collation. Pour la fête de fin d'année, un petit spectacle et une exposition seront organisés. Les parents découvriront ainsi toutes les activités réalisées durant l'année.

VII EVALUATION

a) Réunion d'équipe

L'équipe d'animation de l'école se réunit tous les lundis ainsi que les jeudis que l'on partage avec le centre de loisirs pour organiser les vacances scolaires et faire les bilans des vacances.

Lors des réunions d'école, l'équipe d'animations organise la semaine avec préparation des ateliers, parle de l'organisation si besoin, et prépare les fêtes de veille de vacances.

Les réunions permettent aussi de dialoguer, de donner diverses informations, et de se tenir au courant des moindres problèmes.

Une réunion mensuelle est organisée avec les directeur.trice.s périscolaires et leur coordinatrice.teur afin de faire un point sur les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter.

b) Bilans d'activité

Critères d'évaluation

Elle se fera tout au long de l'année, permettant ainsi à l'équipe d'intervenir à chaque instant pour apporter les changements nécessaires au bien-être des enfants. Les critères seront :

- La participation, la joie et l'engouement
- L'évolution des aptitudes acquises durant les activités (autonomie, motricité...)

Outils de suivi pour l'évaluation

- ✓ Le cahier de bord : différentes informations seront consignées sur ce cahier tout au long de l'année. Les informations recueillies affineront le bilan (chiffres des différents temps, présences animateurs).
- ✓ La communication (enfants/adultes) et l'observation seront également essentielles

pour améliorer de manière constante les temps périscolaires. Nous instituerons des réunions d'équipe hebdomadaires afin de réguler le fonctionnement

- ✓ Une réunion mensuelle est organisée avec les directeurs périscolaires et leur coordinatrice afin de faire un point sur les difficultés rencontrées et les améliorations apportées.
- ✓ Les réunions permettent de dialoguer, de donner diverses informations, et de se tenir au courant des moindres problèmes.

Outil de contrôle

- ✓ Le cahier d'émargement : nous permet de savoir avec qui l'enfant est parti et l'heure du départ et permet de formaliser le transfert de responsabilité de l'enfant.

VIII ANNEXES

PROTOCOLE RELATIF AUX MODALITES D'ACCUEIL

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DE L'ENFANCE
Pôle Périscolaire

PROTOCOLE RELATIF AUX MODALITES D'ACCUEIL Accueil périscolaire maternelles Courcoux

CADRE GENERAL

Le protocole défini ci-après s'applique pour l'accueil Courcoux pour l'année 2018-2019.

Il a pour objectif de **garantir un cadre d'accueil clair et sécurisant**, d'un point de vue physique et affectif, tant pour les enfants et leurs parents, que pour les professionnels.

Il a été établi par la directrice de l'accueil périscolaire, en lien avec son équipe et la coordinatrice maternelle, et validé par les responsables du Pôle périscolaire en décembre 2018.

Il répond **aux 2 orientations pédagogiques et de vigilance suivantes** :

1/ De manière générale, mettre en place une organisation physique et pédagogique du temps, éventuellement progressive sur l'année, qui permette :

- d'assurer aux enfants un temps de détente, dans des conditions conciliant le souci du bien-être et celui de la sécurité ; à cette fin le libre choix des enfants sera toujours privilégié, dans le respect des exigences de sécurité

- aux animateurs d'identifier précisément et aussi rapidement que possible chaque enfant pris en charge sur les temps d'accueil (et dans un second temps leurs parents).

- * 1 référent pour chaque classe midi et soir

- * Des jeux de connaissances sont organisés en début d'année

- aux enfants et leurs parents d'identifier précisément et aussi rapidement que possible les animateurs (trices)

- * Un trombinoscope (animateurs) est affiché à l'entrée de la salle périscolaire

- * Un badge nominatif est épinglé sur chaque animateur en début d'année

- * Une réunion de présentation est organisée début septembre

- à chaque animateur.trice de savoir exactement, et à tout moment, quels sont les enfants sous sa responsabilité

- * Une liste des participants est faite en début d'activité, l'espace périscolaire étant ouvert tous les enfants sont vus par tous les animateurs

- de prendre en compte la spécificité de l'accueil des enfants de première année de maternelle.

- * Chaque enfant de petite section sort de la classe le midi et le soir avec une étiquette nominative autour du cou le premier mois.

2/ Accorder une attention particulière à l'organisation spatiale et matérielle de l'entrée/sortie de manière à :

- Pouvoir filtrer visuellement les passages d'enfants ou d'adultes ; l'agent à l'accueil doit avoir une vue permanente sur l'entrée et la sortie, avec si besoin un double contrôle

- *La responsable périscolaire est positionnée à l'entrée de l'école près du visiophone, qu'elle actionne à l'entrée et à la sortie des parents. Aucun parent ni enfants ne peut sortir de l'école tant que celle-ci ne valide pas l'ouverture de la porte.

- Limiter autant que possible le « stationnement » d'adultes dans les locaux, a fortiori dans les halls ou lieux de passage servant également de salles d'activités

- * L'espace est délimité par des bancs, pas de salles fermées dans cette école

* Un affichage sera mis en place en direction des parents pour éviter leur stationnement dans l'école.

- Vérifier que toute personne venant chercher un enfant a une autorisation écrite pour cela, et demander, lors du premier passage, une pièce officielle permettant d'attester de son identité
- Faire signer le registre de départ à toute personne venant chercher un ou plusieurs enfants, en précisant l'horaire exact (à raison d'une signature par enfant).
- Toujours privilégier la sécurité des enfants aux demandes éventuelles de recherche d'un vêtement, d'un sac etc.

Une **attention particulière** est apportée au déroulé précis et à la clarification des responsabilités de chacun lors des **moments de transition**, dans lesquels les enjeux de sécurité sont d'autant plus importants.

PRESENTATION DES MODALITES SPECIFIQUES D'ACCUEIL

Ce protocole présente les modalités concrètes d'organisation permettant de répondre aux orientations précédentes. Il vient en complément du projet pédagogique de chaque accueil.

I - MATIN

A. Accueil et arrivée des enfants

- A partir de 7h30, les animatrices accueillent les enfants.
- Les parents sonnent à l'interphone, après les avoir identifiés, elles ouvrent la porte
- Ils émergent sur un cahier prévu à cet effet
- Les animatrices proposent des ateliers calmes (dessin, jeux de société, lecture...) dans l'espace périscolaire clôturé par un banc.

B. Organisation du temps et déplacements des enfants

Dans les ateliers : 1 seul lieu d'atelier mis en place le matin

Aux toilettes : les toilettes sont accolées à l'espace périscolaire, les plus petits y sont accompagnés.

C. Restitution des enfants

- 1 animatrice prend la classe des petites et moyennes sections
- L'autre animatrice prend les 2 classes de moyens / grands
- les animatrices déposent les enfants devant leurs classes assis sur un banc et attendent que les enseignants les récupèrent

I - PAUSE MÉRIDIENNE

A. Accueil et arrivée des enfants

- Arrivées des animatrices à 11h25
- Chaque animatrice est référente d'une classe, les récupèrent, font l'appel avec une liste pré-remplie par les enseignants le matin et vérifient les présences.

B. Organisation du temps

- Le groupe des grands et des moyens s'installent dans l'espace périscolaire, clôturé par un banc pour éviter que les enfants se fauillent dans le préau (présence des parents venant chercher leurs enfants). Ils restent dans cet espace tant que la porte de l'école reste ouverte.

- Les plus petits et une partie des moyens passent aux toilettes (les plus petits près de l'entrée et les moyens proches de la cantine) et sont acheminés au réfectoire. Ils déjeunent de 11h40 à 12h30, sont conduits aux toilettes puis au dortoir.

- Pendant le repas des plus petits, les plus grands sont en atelier dans le préau, dans l'espace périscolaire où dans la cour. Dès 12h35 ils passent aux toilettes puis se dirigent vers le réfectoire.

C. Déplacement des enfants :

Dans le réfectoire : Les plus petits sont acheminés au réfectoire pendant l'accueil des parents accompagnés de 2 animatrices et de 2 ATSEM

Dans les ateliers : tous les lieux sont accolés, les enfants circulent librement dans les ateliers dès que l'école est fermée.

Aux toilettes : Les plus petits sont accompagnés par un animateur, les plus grands s'y rendent seuls, les toilettes étant attenantes aux ateliers.

D. Restitution des enfants

- Fin du repas à 13h30. Si le temps le permet, les enfants sont dirigés vers la cour par les animateurs et les enseignants prennent le relais. En cas de pluie, les enseignants les récupèrent dans le préau.

III - SOIR

A. Accueil et arrivée des enfants

À 16H30, chaque animatrice est référente d'une classe, les récupèrent, font l'appel avec une liste pré-remplie par les enseignants le matin et vérifient les présences.

Passage aux toilettes par groupe.

Les enfants se rendent au réfectoire accompagné de leurs animateurs.

B. Organisation du temps

Au goûter les enfants s'installent où ils le souhaitent.

A la fin du goûter, les enfants se lèvent par table avec un animateur.

Vers 17h05, proposition des ateliers et passage aux toilettes

Des listes sont faites dans chaque atelier.

- Trois lieux d'activités sont proposés aux enfants, tous accolés
- Le choix est donné aux enfants après le goûter dans l'espace périscolaire

C. Déplacements des enfants

Dans les ateliers : tous les lieux sont accolés et cloisonnés, les enfants peuvent passer d'un atelier à l'autre après l'autorisation d'un animateur.

Aux toilettes : les plus petits sont accompagnés par un animateur, les plus grands s'y rendent seuls, les toilettes étant attenantes aux ateliers.

D. Restitution des enfants :

Ouverture aux familles : Dès 17h15, à l'aide d'un interphone, la directrice périscolaire ouvre aux parents après identification.

- L'espace périscolaire et le préau sont sécurisés par un banc.
- Signature du cahier d'émargement / vérification des autorisations et contrôle d'identité en cas de doute.
- Fermeture de l'accueil périscolaire à 18h45.